

Là où je vis, j'agis !

Réunion du mardi 8 novembre 2016

Compte-rendu

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville – 81023 Albi cedex 9
05 63 49 12 54 – conseilsdequartier@mairie-albi.fr – www.mairie-albi.fr

La maison de quartier de Rayssac a accueilli la quatrième réunion du conseil de quartier de Veyrières – Rayssac – Ranteil.

Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée aux solidarités et à la démocratie participative,
Bruno Lailheugue, conseiller municipal délégué au quartier de Veyrières-Rayssac-Ranteil,

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Étaient présents :

Marie-Jeanne ANDRIEU
Daniel AUBERGER
Serge BARDY
Pierre BAUGUIL
Bernard BUSCAYRET
Daniel CAHEN
Claire CARDO
Amélie CHEVALLIER
Michel DOUMERC
Alain FLAMENT
Claude FONTAINE
Monique FRAGOAS
Monique HUBERT
Damien LAGRANGE
Yolande LARTIGUE
Olatz LEKAROZ
Jean-Pierre LEROY
Benyounés MAHI
Alain MENNEBEUF
Georges PUY
Laura ROSSIGNOL
Emma RIZNAR
Gisèle VILLOT

Étaient excusés :

Naïma MARENGO, adjointe au maire déléguée à la Culture
Fabien LACOSTE, élu de l'opposition

Gérard BLANC
Guy BLANC
Nathalie BORGHESE
Cynthia BOYER
Chantal BUSCAYRET
Denis CIAVARELLA
Amer DAOUD
Roger DURAND
Ludovic FERRER
Olivia GERMAIN
Elise GERAUD
Zina KORICHI-CHASSIN
Pascale LARBRE
Geneviève MOLINIER
Jean-Claude PLANES
Martine PLANES
Fabien RANGUIN
Isabelle ROUSSALY
Alain SCARPA
Anne SERRANO
Christelle SIFFRE
Aline SNIÉG
Rémi STEFANI
Achille TARRICONE
Claude VIDAL
Michelle VILLENEUVE
Annie YVETOT
Mohamed ZELLAMA,

Animée par Bruno Lailheugue, conseiller municipal délégué au quartier de Veyrières-Rayssac-Ranteil et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux solidarités et à la démocratie participative, cette réunion de travail était l'occasion de réunir pour la quatrième fois les conseillers du quartier.

L'actualité des 12 conseils de quartier albigeois et des conseils citoyens

En introduction, Laurence Pujol souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers et rappelle l'esprit et les principes de fonctionnement des conseils de quartier.

Laurence Pujol souhaite également faire remarquer la forte mobilisation des Albigeois dans ces instances participatives, les 12 conseils de quartier réunissant en septembre 2016, 592 membres au total dont 51 conseillers de quartier pour Veyrières – Rayssac – Ranteil.

Pour autant, cette mobilisation peut-être variable, chacun n'assistant pas à toutes les réunions. C'est pour ce motif qu'elle a souhaité adresser en juillet dernier un courrier de « re-mobilisation » aux conseillers qui avaient été comptés absents deux fois ou plus sur les trois précédentes rencontres.

Ce courrier avait pour but de rappeler l'attention des conseillers de quartier car le travail fait dans ces instances de démocratie participative ne peut être véritablement efficace sans la participation de chacun. Elle ajoute également que l'organisation des réunions (groupes de travail, buffets) est basée sur le nombre de conseillers par quartier. Aussi, une vision plus juste des participants permettrait à la ville d'ajuster les besoins lors de chaque réunion.

Laurence Pujol annonce le programme du 1^{er} trimestre 2017 et indique que se tiendra une nouvelle série de réunions publiques de quartier dans le but de rencontrer l'ensemble des Albigeois, faire le point sur leurs préoccupations de vie quotidienne dans chaque quartier et ainsi renouveler les sujets pouvant enrichir le travail et la réflexion des conseils de quartier à venir.

Elle précise également que des rendez-vous thématiques seront proposés aux 592 conseillers de quartiers albigeois, dans le même esprit que ce qui avait été fait lors de la première génération des conseils de quartier afin d'aborder des thématiques transversales aux 12 quartiers et donner la primeur des informations et projets municipaux aux conseillers.

Elle présente la démarche « zéro phyto » portée par l'agglomération faisant ainsi écho à la demande croissante des habitants exprimée lors des permanences de proximité.

Elle indique que cette nouvelle approche résulte d'une directive européenne de 2006 visant à limiter la consommation de produits phyto-sanitaires. Elle rappelle que la France est le troisième utilisateur mondial de produits phyto-sanitaires (70 000 tonnes / an) derrière les USA et le Japon et le 1^{er} utilisateur européen.

Cette limitation de l'utilisation des produits phyto-sanitaires répond à deux enjeux : environnemental et de santé publique : les résidus de ces produits se retrouvent dans les fruits et les légumes et touchent 93 % des ruisseaux et des rivières en France.

La loi Grenelle de 2006 a transposé en droit français la directive européenne appelant à réduire d'ici 2018 50 % de la consommation des produits phyto-sanitaires.

Cela n'ayant pas fonctionné, la loi française interdira au 1^{er} janvier 2017 l'utilisation de tous les produits phyto-sanitaires d'origine chimique par les collectivités territoriales.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois ne désherbe donc plus chimiquement les trottoirs et les services techniques sont actuellement en recherche de nouvelles méthodes privilégiant l'intervention manuelle et mécanique.

Dans l'attente, les conseillers de quartier d'Albi sont appelés à être forces de proposition pour organiser d'éventuelles journées citoyennes afin de mener des actions collectives (ex : désherbage d'espaces publics) visant à sensibiliser les habitants.

Laurence Pujol indique que la ville d'Albi s'est distinguée par la remise de deux prix au cours de ces derniers mois :

- le prix de la meilleure ville pour la biodiversité dans la catégorie 20 000 à 100 000 habitants pour ses actions en faveur de l'agriculture urbaine, de la biodiversité mais aussi pour le travail réalisé dans les conseils de quartiers.
- Le prix Territoria d'Or qui honore la démarche de promotion territoriale menée par la ville d'Albi à travers les comités éthiques, les ambassadeurs, les Etats-Généraux etc...

Bruno Lailheugue informe les conseillers que 19 000 euros ont été investis par la ville à l'école maternelle Rochegude pour la mise en place d'une nouvelle chaudière.

Il rappelle également que la ville d'Albi s'est engagée dans une démarche de promotion de l'agriculture urbaine. Dans ce cadre et pour le quartier, la ville s'est rapprochée de Tarn Habitat pour négocier la cession à l'euro symbolique de la parcelle BY n°341 pour une surface de 528 m², boulevard du Maréchal Juin.

Ce terrain, aujourd'hui sans affectation particulière, pourra faire l'objet d'un aménagement de proximité et d'actions avec l'association "les incroyables comestibles" dans un esprit de « jardins partagés » qui permettra également de tisser ou de conforter les liens sociaux dans ce quartier prioritaire de la politique de la ville.

Il rappelle enfin qu'il est possible de s'inscrire à tout moment aux conseils de quartier et qu'il tient ses permanences de proximité :

**le 2^{ème} mercredi du mois de 11h à 12h, à l'Espace Adèle
et
le 4^{ème} samedi du mois de 14h à 15h, à la maison de quartier de Rayssac**

Laurence Pujol conclue en informant les conseillers de quartier de l'ouverture du Domaine de la Mouline et du nouveau format d'Albimag avec l'insertion d'une rubrique destinée aux brèves du milieu associatif et une rubrique toujours dédiée aux quartiers où les conseillers et associations sont invités à promouvoir les manifestations de leur quartier.

Un travail de réflexion par groupes

Trois groupes de travail sont constitués :

- Déplacements de proximité et aménagements urbains
- Les actions du Contrat de Ville
- Albi, Ville connectée

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Daniel Cahen pour le groupe « Déplacements de proximité et aménagements urbains », Emma Riznar pour le groupe « Les actions du contrat de ville », et Monique Hubert pour le groupe « Albi, ville connectée ».

L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.

- *Projet de requalification du mail et des espaces collectifs de Rayssac*



Le mail piéton de Rayssac

Les conseillers sont informés que la Ville d'Albi et Tarn Habitat s'associent autour d'un projet de requalification du mail de Rayssac et de la place Louis Jouvét faisant ainsi suite au programme de réhabilitation des logements mené par Tarn Habitat depuis 2014. Ce projet évalué à 2 million d'euros, serait financé à part égale par la ville et le bailleur. La maîtrise d'ouvrage sera assurée par la Ville d'Albi qui procédera aux aménagements sur les terrains cédés par Tarn Habitat.

Cet aménagement comprendra notamment la reprise des revêtements de surface, la conservation de la majorité des platanes, le repositionnement des espaces fonctionnels (allées pour les déplacements en relations avec les commerces et l'école, espaces de détente...), de nouvelles plantations, ainsi qu'une modification de l'éclairage (mats à LED). Des travaux sur les réseaux secs et humides seront nécessaires à cette requalification.

Le projet remplacera une grande partie du stabilisé existant par des pelouses et comprendra une fontaine sèche ainsi qu'un programme de containers enterrés entraînant ainsi la disparition des containers de collecte actuels en surface.

En termes de calendrier prévisionnel de réalisation, il est indiqué aux conseillers que les réseaux humides seront traités dans le courant du 1^{er} semestre 2017 (renouvellement du réseau et suppression des branchements en plomb). Le mail sera en travaux à l'été 2017 pour une livraison possible en fin d'année 2017. La place Louis Jouvét sera aménagée en suivant.

- *Projet d'aménagement des abords des immeubles collectifs de Veyrières (avenue Mistral / allée Daudet)*

Le directeur général adjoint de Tarn Habitat, invité à participer à cette réunion du conseil de quartier, présente les aménagements qui seront réalisés aux abords des immeubles collectifs de l'avenue Frédéric Mistral.

Les travaux démarreront en début d'année 2017 et ont vocation à sécuriser les habitations sur le modèle résidentiel (portail...), de créer des zones de tranquillité en mettant en place des jardins intérieurs et des jardins partagés.



L'avenue Frédéric Mistral – Opération de requalification des abords des immeubles

Il précise aussi que ces aménagements prévoient des terrasses fermées par des palissades et la mise en place de containers enterrés.

Il est également indiqué aux conseillers qu'il n'y aurait pas de parkings privatisés au niveau de la « Tour » et que celle-ci ne ferait pas l'objet de travaux puisqu'elle a été repeinte récemment et qu'elle ne rencontre pas de problème d'isolation thermique majeur.

Les conseillers profitent de cet échange pour indiquer que les habitations souffrent d'un mauvais isolement phonique et dénoncent la vétusté de la cabine d'ascenseur.

Au cours de ces échanges est abordée la question du bien vivre ensemble et de l'animation du quartier. Les conseillers demandent la mise en place de jeux pour enfants dans le secteur 2 (à l'arrière des immeubles, allée A. Daudet) et insistent sur le renforcement de l'éclairage dans ce secteur. Tarn Habitat précise que les jeux pour enfants ont plutôt vocation à être installés sur les espaces publics du quartier comme c'est le cas à l'entrée du quartier.

Les conseillers demandent des informations sur la réfection de l'avenue Frédéric Mistral. La ville indique qu'en 2017 serait engagée la réfection des réseaux humides et en 2018, la réfection de la voirie et de trottoirs.

Certains conseillers soulignent également la nécessité de mener à leur terme les travaux de réfection entrepris sur l'avenue Franchet d'Esperey afin que l'intégralité de la voie soit traitée.

Les actions du contrat de ville

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p><i>Présentation des actions engagées en 2016>>>>>>>></i></p>	<p>La cheffe de projet du GIP Action Contrat de ville de l'Albigeois introduit cet atelier en présentant le contrat de ville qui constitue la traduction concrète d'une politique nationale déclinée au niveau local.</p> <p>Le contrat de ville associe aux côtés de l'État, les différentes institutions locales (agglomération, ville, bailleurs, Caf...) sur la base d'enjeux et d'objectifs partagés pour améliorer la qualité de vie dans les quartiers dits prioritaires.</p> <p>Elle informe les conseillers des étapes de mise en œuvre, du processus et de l'organisation que ces actions en faveur du quartier représentent.</p> <p>Des financements annuels sont attribués à des actions présentées par des acteurs associatifs ou institutionnels.</p> <p>Les décisions sont prises par différentes instances qui étudient les dossiers au regard des enjeux et objectifs préalablement identifiés pour chaque quartier prioritaires (comité de pilotage, comité technique) dans lesquelles les conseils citoyens sont dorénavant représentés.</p> <p>Pour 2016, le contrat de ville portent 57 actions sur les trois quartiers prioritaires d'Albi, Cantepau, Veyrières-Rayssac et Lapanouse dont 22 nouvelles.</p> <p>Sur Veyrières-Rayssac , 3 actions sont engagées en 2016 dont une nouvelle, le « jardin solidaire » de l'association Sève et Terre sur une parcelle mise à disposition par la ville d'Albi ; action qui a été présentée lors de la précédente réunion du conseil de quartier afin de mobiliser les bonnes volontés.</p> <p>25 actions sont transversales aux trois quartiers prioritaires et concernent par conséquent également Veyrières-Rayssac.</p>

Parmi les conseillers présents dans ce groupe de travail, certains représentent des associations qui œuvrent pour le contrat de ville et sont porteurs d'actions. Un focus est notamment effectué sur les actions de l'association AFEV qui accompagne plusieurs enfants du quartier. L'objectif est d'accompagner la scolarité par des suivis réalisés individuellement par des étudiants qui sont en contact avec les familles. L'ouverture culturelle, l'accès aux loisirs, et l'insertion sociale sont privilégiés par la mise en relation avec les lieux et personnes ressources du quartier. Pour l'AFEV, l'objectif de cette action d'accompagnement à la scolarité dans les trois quartiers prioritaires a également vocation à faire évoluer les représentations. En s'impliquant dans les suivis, les étudiants apprennent à mieux connaître ces territoires et les voient sous un autre angle.

L'association étudie également sur cet exercice les conditions de faisabilité de l'action KAPS (colocataires à projets solidaires) qu'elle souhaite pouvoir mettre en œuvre dans un/plusieurs quartiers prioritaires à la rentrée de septembre 2017. Le projet KAPS consiste à loger des étudiants dans le quartier dans des conditions privilégiées et en contre-partie, les étudiants doivent s'investir dans la vie locale, aider les habitants fragilisés, à travers des actions contribuant au bien vivre-ensemble, à la dynamisation de la vie locale...

Les conditions sont à l'étude avec les partenaires institutionnels concernés (bailleur, ville, agglomération).

Autre action transversale aux quartiers prioritaires, l'action « web Tv » portée par l'association Réseau Ados 81 qui débute en 2016 dans le quartier et qui consiste à associer des seniors (6) et des jeunes (6) autour de la création de clips vidéo portant sur le vivre-ensemble, l'image du quartier et interrogeant les représentations sociales. L'action est lancée et se présente bien.



Un jardin en devenir

Le représentant de l'association Sève et Terre, fait également le point sur le déroulement de la nouvelle action « jardin solidaire ». L'association a mené une démarche de prise de contact en « porte-à-porte » dans les logements sociaux de Veyrières-Rayssac afin de présenter son projet et sensibiliser le plus grand nombre d'habitants.

700 personnes environ ont été rencontrées ; une centaine de riverains semble intéressés dont une soixantaine très intéressés.

En juin, une réunion d'information-mobilisation a été organisée et dès juillet, les ateliers de concertation ont débuté. En août, les interventions concrètes ont été entreprises sur la parcelle mise à disposition par la ville : défrichage, forage du puits, préparation de la terre, mise en place des premières clôtures.

Les activités de jardinage ont commencé en septembre, tous les mardis matins et le 2^{ème} samedi du mois.

L'association s'est également impliquée dans deux événements : la journée porte-ouverte de la maison de quartier et à la fête du goût en partenariat avec le centre social et l'école de Rayssac.

Aujourd'hui, l'action a permis de toucher effectivement 25 personnes qui ont contribué au moins à l'un des différents temps de rencontre proposé ; le noyau dur réunit en moyenne une dizaine d'habitants fidèles. L'objectif est dorénavant de consolider la dynamique participative, d'élargir le groupe de personnes habituées en donnant corps aux jardins (avec de nouvelles cultures et récoltes) et en s'impliquant dans l'organisation d'événements hors du jardin.

Le centre social Adèle évoque l'action de sensibilisation sur la laïcité, portée par les trois centres sociaux d'Albi en partenariat avec la protection judiciaire de la jeunesse. Dans le contexte d'actualité que nous connaissons, cette action a vocation à proposer des espaces de discussion et de débat avec les habitants autour des questions de laïcité et des valeurs de la République.



De nouvelles permanences d'accès aux droits dès janvier 2017.

L'action se clôturera le 9 décembre, journée de la laïcité, au Grand Théâtre, avec une exposition et des témoignages.

La cheffe de projet du GIP Action Contrat de ville de l'Albigeois rappelle également le programme d'insertion mené par la communauté d'agglomération de l'Albigeois. L'objectif est de développer l'offre d'insertion en proposant dans les services techniques de l'agglomération des temps de travail effectifs à des publics éloignés de l'emploi. Ainsi, durant l'été 2016, des postes saisonniers ont été réservés pour lesquels les habitants des quartiers de Cantepau, Lapanouse et Veyrières-Rayssac et plus spécifiquement les jeunes de plus de 18 ans, ont été considérés comme prioritaires pour accéder à ce dispositif.

Pour l'été 2016, 21 postes ont été réservés représentant 61 semaines (2257 heures) de travail.

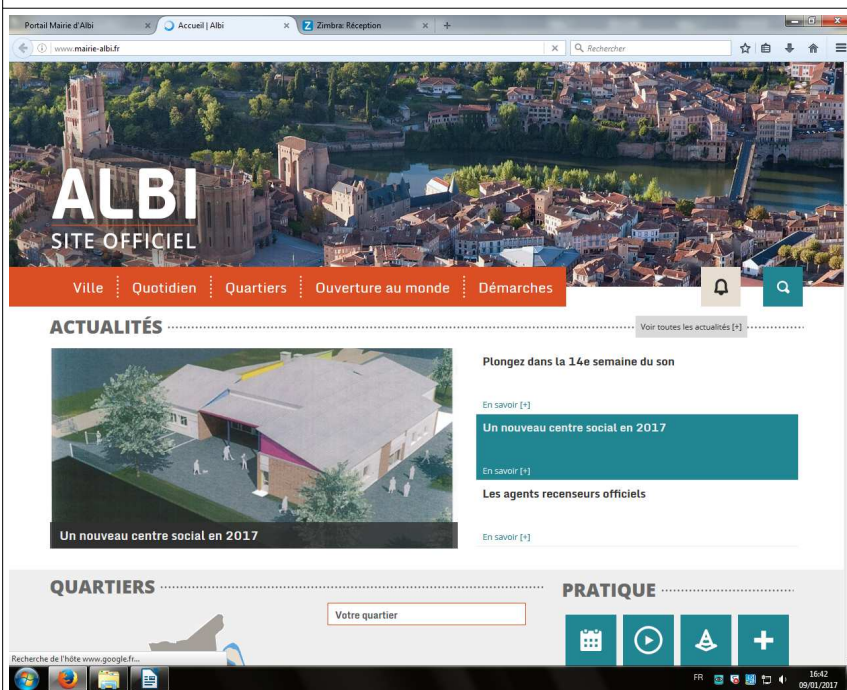
Le directeur du pôle vie des quartiers-citoyenneté-jeunesse de la ville d'Albi souhaite également valoriser le développement des services publics de proximité même si l'action n'est pas inscrite au contrat de ville. Il évoque ainsi la mise en place de points d'accès aux droits municipaux dans les trois quartiers prioritaires, à partir de janvier 2017, au titre d'une nouvelle action portée par le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance de la ville d'Albi :

- au Centre Social Adèle de Veyrières Rayssac, le lundi après-midi
- au Centre Social de Lapanouse, le mercredi après-midi
- à la Maison des Services Publics de Cantepau, le vendredi après-midi

L'objectif de ces permanences est de délivrer aux habitants qui en font la demande, une information sur les moyens de faire valoir leurs droits ou de rappeler leurs devoirs, et de favoriser les modes amiables de règlement des conflits (recours au conciliateur de justice ou au défenseur des droits). Elles seront assurées, dans le cadre d'un partenariat entre la ville d'Albi et le Conseil Départemental d'Accès aux Droits du Tarn. Pour toute question ou orientation, les professionnels et habitants peuvent contacter le standard de la Maison des Services Publics (05 63 49 15 00).

Albi, ville connectée

Sujets / propositions



Synthèse des réflexions du conseil de quartier

Les conseillers sont invités à découvrir la nouvelle structuration et les nouvelles fonctionnalités du site internet de la ville mis en service en janvier 2016.

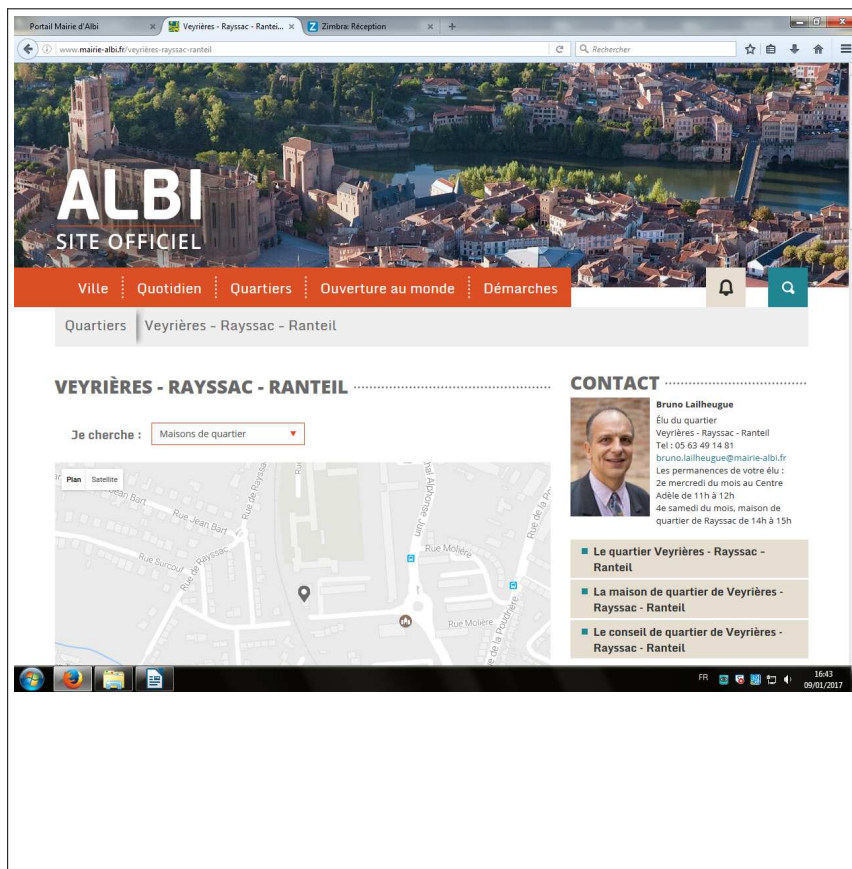
Des modifications majeures ont été apportées en terme de présentation et de traitement de l'information afin de rendre le site plus lisible, l'information plus accessible, de développer les services en lignes et favoriser les interactions entre les utilisateurs via les réseaux sociaux.

- la présentation d'ensemble a été aérée,
- les rubriques ont été adaptées avec 5 onglets d'entrée,
- l'information est contextualisée et peut être trouvée avec un moteur de recherche intégré,
- les e-services ont été développés pour faciliter les démarches des Albigeois (paiement des factures du périscolaire, eau, petite-enfance...),
- le lien avec les réseaux sociaux est renforcé,
- le traitement des événements apparaît sous la forme d'un agenda où la recherche peut s'effectuer par différents champs (date, type d'événement, de public, lieu...).

L'avancée significative est le maillage de l'information et des individus. Chaque internaute peut interagir instantanément, diffuser et alimenter l'information via les réseaux sociaux.

Un focus est réalisé sur les pages dédiées aux 12 quartiers avec la sous-rubrique concernant les conseils de quartier.

Toute l'information relative aux démarches de démocratie participative y est accessible : les archives « projets de quartier-projet d'avenir » de 2005 à 2007, l'ensemble des compte-rendus de réunions, la liste des membres actualisée, des articles traitant des réalisations portées par les conseils de quartier...



Portail Mairie d'Albi

www.mairie-albi.fr/veyrieres-rayssac-ranteil

ALBI
SITE OFFICIEL

Ville Quotidien Quartiers Ouverture au monde Démarches

Quartiers Veyrières - Rayssac - Ranteil

VEYRIÈRES - RAYSSAC - RANTEIL

CONTACT

Je cherche : Maisons de quartier

Plan Satellite

Rue Jean Bart Rue de Rayssac Rue de la Poste Rue Molérou Rue de la République Rue Molérou Rue Molérou

Bruno Lailheugue
Élu du quartier
Veyrières - Rayssac - Ranteil
Tél : 05 63 40 14 81
bruno.lailheugue@mairie-albi.fr
Les permanences de votre élu :
2e mercredi du mois au Centre
Adèle de 11h à 12h
4e samedi du mois, maison de
quartier de Rayssac de 14h à 15h

- Le quartier Veyrières - Rayssac - Ranteil
- La maison de quartier de Veyrières - Rayssac - Ranteil
- Le conseil de quartier de Veyrières - Rayssac - Ranteil

FR 16:43 09/01/2017

Les conseillers découvrent ces nouvelles fonctionnalités et des échanges nourris s'en suivent.

Cette présentation du nouveau site internet aux conseillers a suscité plusieurs remarques positives (plus facile d'utilisation que l'ancien car chaque page reprend le même formalisme : une vitrine – une date – 1 photo – 1 texte) .

- La présentation a mis en évidence des fonctionnalités bien précises comme :
- Communication numérique : publier et envoyer sur facebook, twitter, instagram
 - Site conçu pour la mobilité > portables et tablettes
 - Bloc actualités pratique
 - Logiciel Calaméo très pratique car il sert à lire Albimag en ligne comme un vrai journal.
 - Plusieurs portes peuvent renvoyer à la même info (par exemple, un quartier peut être choisi en cliquant sur la carte ou le moteur de recherche)
 - L'historique peut retrouver les infos jusqu'en 2006
 - Agenda très pratique à survoler avec photos et vidéos ou toutes les activités de la ville sont recensées.
 - La possibilité de rechercher tout événement avec le calendrier, par l'entrée « quartier » ou par l'entrée « association »...

Les conseillers reconnaissent que le site était agréable, très complet et lisible et se proposent d'en parler à leur entourage (famille, voisins...) pour en développer l'usage.

Ils relèvent également l'intérêt de trouver l'information facilement ainsi que la possibilité de lire les comptes rendus des autres conseils de quartier.



Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi
www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 11 23

conseilsdequartier@mairie-albi.fr